

État des souscriptions et des versements

| N° | Associé Nom Prénom Adresse | Montant de l'apport en euros | Montant libéré en euros lors de la création de la société, au moins égal au cinquième de l'apport en numéraire | Nombre de parts attribuées en rémunération de l'apport |
|----|--|------------------------------|--|--|
| 1 | Abdoulrahman YOUSOUF ADEN 10 Avenue Jean-Baptiste Greuze 21000 DIJON | 2 000 € Deux mille euros | 2 000 € Deux mille euros | 2 000 |

Le présent état, qui constate la souscription de 2 000 (deux mille) parts sociales de la société 2C VRD ainsi que le versement de la somme de 2 000 euros (deux mille euros) est certifiée exact, sincère et véritable par Monsieur Abdoulrahman YOUSOUF ADEN, Associé fondateur et Président.

Fait à Dijon, le 25 juillet 2025

Le Président
Abdoulrahman YOUSOUF ADEN

